



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
SUR LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
Article L 2313-1 du CGCT

☛ **Présentation simplifiée du CA 2024 – section de fonctionnement**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	CA 2024
Impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation)	24 456 342,00 €
Compensations de l'Etat pour les abattements et exonérations fiscales	434 345,00 €
Attribution de compensation (compensation transfert fiscalité éco.)	12 388 770,00 €
Fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur électricité,...)	1 955 219,29 €
Total des ressources à caractère fiscal	39 234 676,29 €
Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire et DSU)	2 456 540,00 €
Dotations, subventions, participations	2 266 680,80 €
Produits des services (participation familles,...) et des domaines (loyers,...)	3 160 163,00 €
Produits exceptionnels, atténuation de produits et reprise de provisions	92 300,65 €
Aide de l'Etat - fonds de soutien emprunts structurés	333 927,67 €
Total des recettes de fonctionnement	47 544 288,41 €
Charges de personnel	20 885 752,53 €
Subventions au CCAS, à la Caisse des écoles, aux associations locales et vélos électriques	1 840 545,78 €
Fluides et maintenance installations de chauffage	2 795 193,20 €
Autres dépenses de gestion	12 098 309,33 €
Total dépenses de gestion	37 619 800,84 €
Prélèvement de l'Etat sur la fiscalité locale au titre de la réforme de la taxe professionnelle de 2010	3 639 204,00 €
Prélèvement pour péréquation avec les collectivités "plus pauvres" (FPIC)	448 470,00 €
Total prélèvements de l'Etat	4 087 674,00 €
Charges financières	1 146 658,41 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	42 854 133,25 €
Solde des opérations d'ordre	-2 160 341,67 €
Report année 2023 (compte 002)	660 033,00 €
Excédent de la section de fonctionnement	3 189 846,49 €

☛ **Une stagnation de la Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire) malgré l'augmentation de la population**

La Dotation forfaitaire de THIAIS s'est élevée à 2.234.423 € en 2024.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire	3 155 528 €	2 579 252 €	2 491 823 €	2 376 233 €	2 275 395 €	2 252 085 €	2 216 041 €	2 220 507 €	2 234 423 €
Variation annuelle	-801 835 €	-576 276 €	-87 429 €	-115 590 €	-100 838 €	-23 310 €	-36 044 €	4 466 €	13 916 €

☛ Des effectifs

Au 31 décembre, les effectifs permanents de la commune s'établissent à 330 emplois permanents pourvus (soit 326 personnes physiques), occupés par des agents titulaires ou des contractuels (CDD ou CDI), auxquels s'ajoutent :

- 8 assistantes maternelles
- 8 apprentis
- les emplois non permanents occupés par des vacataires : surveillants cantine/garderie, animateurs de centres de loisirs, enseignants sportifs de l'école municipale des sports, enseignants artistiques de l'Académie des arts.

Le montant des charges de personnel s'élève à 20.885.752,73 €, soit 48,74% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est inférieur à celui de la moyenne des communes.

☛ Présentation simplifiée du CA 2024 – section d'investissement

BUDGET D'INVESTISSEMENT	CA 2024
Aménagement multi-accueil Cœur de Ville	366 589,74 €
PPI travaux palais omnisports	224 723,74 €
Autres	40 396,80 €
Sous-total Grands projets	631 710,28 €
Opération SENIA	883 931,27 €
Opération de rénovation urbaine quartier des Grands Champs	705 479,59 €
Contrat de partenariat public privé pour l'éclairage - travaux initiaux	1 061 378,46 €
Travaux de passage aux LED - contrat PPP	653 622,80 €
Travaux bâtiments publics, voirie, matériels et mobiliers,...	4 652 176,57 €
Subventions d'investissement (brigade sapeurs pompiers et EPA ORSA)	226 291,52 €
Indemnité reprise propriété Résidence pour personnes âgées	245 500,00 €
Total dépenses d'équipement	8 428 380,21 €
Remboursement du capital des emprunts	4 037 413,29 €
Total dépenses investissement	13 097 503,78 €
Taxe d'aménagement	2 089 788,27 €
FCTVA (récupération de la TVA sur dépenses n-2)	1 083 512,91 €
Produit des amendes de police	190 077,00 €
Subventions	616 749,67 €
Emprunt 2024	3 900 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	3 400 365,14 €
Total recettes d'investissement	11 280 492,99 €
Solde des opérations d'ordre	2 160 341,67 €
Report déficit 2023	-1 550 794,84 €
Résultat de clôture investissement	-1 207 463,96 €
Restes à réaliser dépenses	2 799 172,27 €
Restes à réaliser recettes	2 064 323,50 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 942 312,73 €

☛ Une dette maîtrisée

	Situation au 31 décembre 2024
Encours dette Ville	28 260 728 €
Encours dette PPP – loyers d'investissement restant à verser à Thiais Lumière	7 028 691 €
Encours dette Ville + PPP	35 289 419 €
A déduire: Aide Fonds de soutien de l'Etat restant à verser	1 001 781 €
Encours au 31 décembre 2024 pour ratio dette Ville	27 258 947 €
Encours au 31 décembre 2024 pour ratio dette Ville + PPP	34 287 638 €

☛ Une épargne brute assurant une capacité de désendettement satisfaisant

L'épargne brute, c'est-à-dire le solde entre les recettes réelles (hors recettes exceptionnelles) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles), s'élève à 4.710.324 €. La capacité de désendettement est de 7,49 années au 31/12/2024 (contre 7,68 années au 31/12/2023).

	CA 2024
Recettes réelles de fonctionnement	47 544 288 €
A déduire autres recettes exceptionnelles	540 €
Dépenses réelles de fonctionnement	42 854 133 €
A déduire dépenses exceptionnelles	20 708 €
Epargne brute	4 710 324 €
Capacité de désendettement en années (encours dette ville/épargne brute)	6,00
Capacité de désendettement en années (encours dette ville et PPP /épargne brute)	7,49

☛ Ratios officiels du CA 2024 (pour 31.300 habitants)

	INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS	VALEURS
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 369 €
2	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 519 €
3	Dépenses d'équipement brut/population	289 €
4	Encours de dette/population (ratio dette Ville - aide FDS)	1 095 €
5	DGF/population	78 €
6	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	48,74%
7	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	98,63%
8	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19,06%
9	Encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement	72,12%
10	Epargne brute/ recettes réelles de fonctionnement	9,86%

☛ A retenir :

- **Résultat budgétaire** de 1.247.533,76 €
- **Opérations d'équipement significatives de l'année 2024 :**
 - l'aménagement de la structure de Petite enfance « cœur de ville » ouvert en début d'année 2024
 - la fin des travaux de VRD de l'opération ANRU du quartier Grands Champs
 - la rénovation du bâtiment de la direction des services techniques et de la direction de l'urbanisme et du développement territorial
 - le passage aux LED de l'intégralité de l'éclairage public, du stade Baudequin et de divers bâtiments communaux ;
 - les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Saint Exupéry,
 - le développement des mobilités douces au travers de l'opération de construction de la passerelle piétonne et cyclable reliant le quartier de la SENIA au reste du territoire communal et le lancement du plan vélo ;
 - la réhabilitation de l'oratoire du parc de Cluny.
- Les **dépenses d'investissement en faveur de la transition écologique** (lutte contre le changement climatique, lutte contre la pollution de l'air, préservation de la biodiversité et des espaces naturels,...) se sont élevées à 2.574.582,26 €, soit **32%** des dépenses d'équipement.
- **Financement du programme d'équipement 2024 par des recettes de taxe d'aménagement et des subventions**, notamment de l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, le SIPPEREC, la Métropole du Grand Paris, la Région Ile de France, **et par le recours à l'emprunt**